

COLMARS-LES-ALPES

CASCADE DE LA LANCE

Alpes de Haute-Provence

7

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Décret du 13 mai 1941

Autres mesures de protection concernant le site

Aucune

Propriété

Communale et privée

Autres protections au titre des sites sur la commune

- Les 2 Sites Inscrits du village : 21 avril 1943 et
19 juin 1944

Superficie

0,02 ha



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

"Site sauvage et grandiose": la Lance coule au fond d'une gorge étroite dont les parois verticales ont au moins 100 mètres de hauteur. Celle-ci tombe d'une hauteur de vingt mètres environ dans un bassin circulaire de douze mètres de diamètre aux parois verticales creusées par les eaux écumantes. Le saut de la rivière est majestueux et particulièrement lorsque le débit est abondant, c'est à dire après la fonte des neiges et après les pluies et orages. Les eaux de la Lance sont toujours très claires car elles coulent depuis la source dans un lit composé de grés, puis de calcaires peu avant la cascade elle-même".

"L'ensemble constitué par la cascade très éclairée et la gorge profonde et assez sombre qui la précède est vraiment digne d'être classé parmi les sites pittoresques des Basses-Alpes".

(Rapport descriptif de M. l'ingénieur TPE, Colmars le 12 février 1938)

Etat actuel

Accessible par un sentier qui remonte en sous bois sur la rive droite du torrent, la cascade se niche dans un cirque de rochers sombres, et gèle par les plus froides journées d'hiver, ce qui la rend alors encore plus spectaculaire. La cascade tombe d'une fracture entre deux rochers, sur un premier ressaut de roc, d'où elle rebondit avec fracas dans un bassin presque circulaire.

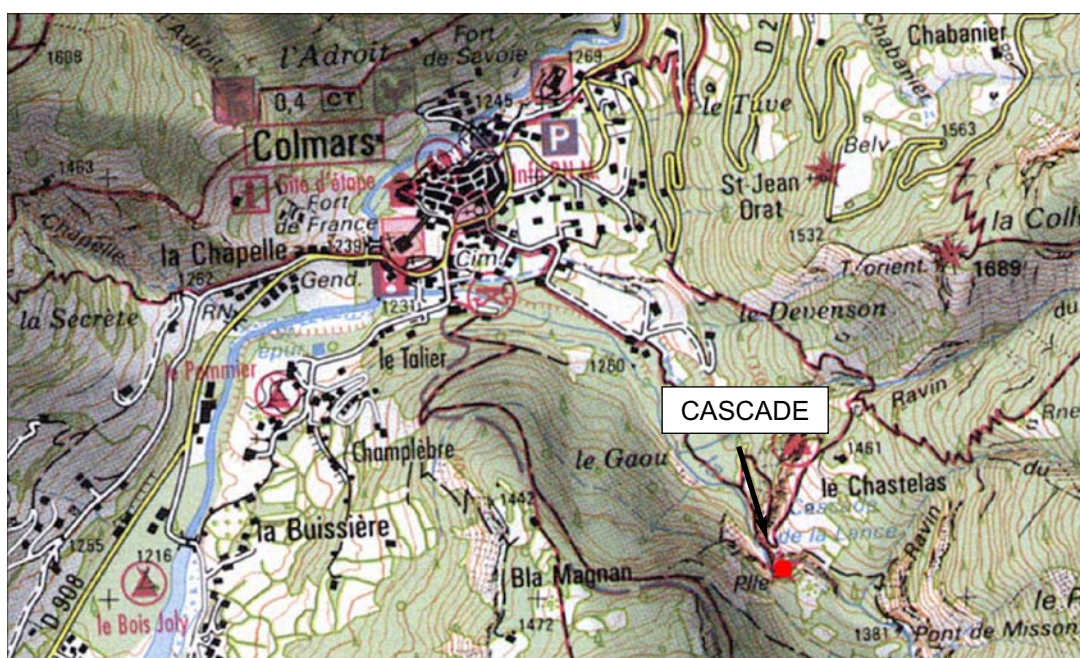
Observations

Située au bord du Verdon dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Verdon, Colmars-les-Alpes est une petite ville particulièrement remarquable par son aspect médiéval, ceinturée par ses remparts et gardée de part et d'autre par deux forts. Elle se trouve au point de départ de superbes randonnées. L'excursion de la Cascade de la Lance, d'une durée d'environ 1 heure aller-retour, offre un agréable parcours à travers les pins odorants au pied des falaises, puis dans une gorge étroite terminée par la cascade.

LOCALISATION ET PERIMETRE

La cascade de la lance, située à Colmars-les-Alpes entre les parcelles n°128 - section C et n° 767 - section D appartenant à la commune.

(Décret du 13 mai 1941)



SITUATION